

CONSEIL D'ADMINISTRATION
2 février 2023

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **conseil d'administration** du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue tenue le 2 février 2023 en Webinaire

Présences :

- Madame Carole BÉDARD
- Monsieur Louis BOURGET
- Monsieur Stéphane GINGRAS
- Madame Ghania KHEFIF
- Monsieur Daniel MARCOTTE
- Monsieur David MCLAREN
- Monsieur Sylvain PLOUFFE
- Madame Nathalie QUENNEVILLE
- Madame Marie-Ève QUÉVILLON
- Madame Katia QUINCHON
- Madame Caroline ROY
- Madame Catherine SIROIS
- Monsieur Stéphane TERRAULT

Absences : Madame Madeleine PAQUIN

Monsieur Daniel Marcotte préside l'assemblée et madame Sylvianne Leclerc agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté. Les membres sont d'accord à procéder par visioconférence. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par le règlement de régie interne et débute à 9 h 10.

Le président rappelle la procédure pour la période de questions.

CA-2023-01-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur PROPOSITION de Sylvain Plouffe, appuyée par Carole Bédard, l'ordre du jour est adopté après ajout de deux sujets en 4.6 et 4.7 :

Ouverture de la séance

- CA-2023-01-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- CA-2023-01-02 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 15 décembre 2022
- CA-2023-01-03 Information du président
 - 3.1 Activités du président
- CA-2023-01-04 Information de la présidente-directrice générale
 - 4.1 Activités de la présidente-directrice générale
 - 4.2 Modification de la structure d'encadrement supérieur
 - 4.3 Modification de la structure de la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique
 - 4.4 Nominations à la Direction des soins infirmiers
 - 4.5 État de situation des élections 2022 des membres du conseil d'administration
 - 4.6 Changement de dénomination et ajout de missions – Centre de réadaptation La Maison

- 4.7 Tarification des stationnements
- CA-2023-01-05 Suivi des comités du conseil d'administration
 - 5.1 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 5.1.1 Nomination au comité de vérification
 - 5.2 Comité de vérification
 - 5.3 Comité de vigilance et de la qualité
 - 5.4 Comité de révision
 - 5.5 Comité des ressources humaines
 - 5.6 Comité des immobilisations
 - 5.7 Comité des usagers du centre intégré
- CA-2023-01-06 Ordre du jour de consentement
 - 6.1 Rapport trimestriel – AS-617
 - 6.2 Composition du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 6.3 Demande de congé sabbatique de médecins
 - 6.4 Démission du chef de département de pédiatrie
 - 6.5 Démission d'un médecin
 - 6.6 Signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec et mise à jour du Plan de délégation

PÉRIODE DE QUESTIONS

- CA-2023-01-07 Tableau de bord du conseil d'administration
- CA-2023-01-08 Présentation des résultats de la visite d'Agrément Canada
- CA-2023-01-09 Situation financière
- CA-2023-01-10 État de situation des ressources humaines
- CA-2023-01-11 Rapport trimestriel sur les plaintes de harcèlement psychologique
- CA-2023-01-12 Suivi des projets d'infrastructure
- CA-2023-01-13 Affaires diverses

Lieu et date de la prochaine assemblée

Levée de la séance

Séance publique d'information

Période de questions pour les médias

Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2023-01-02 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DÉCEMBRE 2022

RÉSOLUTION

CA-2023-01 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 15 décembre 2022

Sur PROPOSITION de M. Sylvain Plouffe, appuyée par Carole Bédard

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 15 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2023-01-03 INFORMATION DU PRÉSIDENT

3.1 Activités du président

Dépôt des activités du président pour la période du 15 décembre 2022 au 24 janvier 2023.

CA-2023-01-04 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

4.1 Activités de la présidente-directrice générale

Suivi des activités externes de la présidente-directrice générale pour la période du 15 décembre 2022 au 24 janvier 2023:

- Conseil d'administration du 17 décembre 2022;
- Participation à différents comités du conseil d'administration;
- Rencontres avec les différents comités du réseau de la santé en présence des autres PDG de la province et ministres, notamment pour les nouveaux projets de loi attendus;
- Rencontres avec les différents comités exécutifs médicaux;
- Rencontre avec M. Sébastien Lemire, député d'Abitibi-Témiscamingue;
- Rencontre avec les fondations de l'établissement,
- Rencontres avec les partenaires municipaux;
- Rencontres du comité d'urgence sanitaire.

4.2 Modification à la structure d'encadrement supérieur

RÉSOLUTION

CA-2023-02 Modification à la structure d'encadrement supérieur

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) (LMRSSS);

Attendu les modifications apportées en lien avec le renforcement de la gestion de proximité au sein du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue en cohérence avec le contexte actuel;

Attendu la volonté de revoir la structure d'encadrement du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue afin qu'elle corresponde davantage à la vision de l'organisation.

Sur PROPOSITION de Catherine Sirois, appuyée par David McLaren

IL EST RÉSOLU

D'adopter les modifications suivantes à l'organigramme du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue :

- Direction des soins infirmiers :
 - Modification du poste de directrice adjointe aux services ambulatoires pour un poste de directrice adjointe au soutien de la qualité et de la pratique professionnelle;
 - Modification du poste de directeur adjoint à la Direction des services professionnels, de l'enseignement universitaire et de la pertinence clinique (DSPEUPC) pour un poste de directeur adjoint aux services ambulatoires au sein de la Direction des soins infirmiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Modification à la structure de la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique

RÉSOLUTION

CA-2023-03 Modification à la structure de la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) (LMRSSS);

Attendu les modifications apportées en lien avec le renforcement de la gestion de proximité au sein du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue en cohérence avec le contexte actuel;

Attendu la volonté de revoir la structure d'encadrement du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue afin qu'elle corresponde davantage à la vision de l'organisation.

Sur PROPOSITION de Louis Bourget, appuyée par Katia Quinchon

IL EST RÉSOLU

D'approuver l'ajout du poste de directeur adjoint volet performance à la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Nomination à la Direction des soins infirmiers

RÉSOLUTION

CA-2023-04 Nomination à la Direction des soins infirmiers

Attendu la vacance du poste de directrice adjointe à la Direction des soins infirmiers (DSI) dans la RLS de l'Abitibi à venir;

Attendu que l'affichage de poste réalisé et terminé le 10 janvier 2023;

Attendu le processus d'appel de candidatures et de sélection mené par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue;

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Attendu que la candidate retenue pour le poste est présentement absente du travail, et ce, pour une durée d'environ 40 semaines;

Attendu l'article 173 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) concernant la nomination des cadres supérieurs.

Sur PROPOSITION de Catherine Sirois, appuyée par Marie-Ève Quévillon

IL EST RÉSOLU

De nommer Mme Marilyn Carignan à titre de directrice adjointe à la DSI dans la RLS de l'Abitibi du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue à compter du 2 février 2023 et de **nommer** de façon **intérimaire** Mme Geneviève Larose à titre de directrice adjointe à la DSI dans la RLS de l'Abitibi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 État de situation des élections 2022 des membres du conseil d'administration

Mme Roy dresse l'état de situation des élections ayant eu lieu à l'automne 2022 concernant les membres du conseil d'administration. Des suivis sont attendus concernant des désignations de membres indépendants et membres désignés.

4.6 Changement de dénomination et ajout de missions – Centre de réadaptation La Maison

RÉSOLUTION

CA-2023-05 Changement de dénomination et ajout de missions – Centre de réadaptation La Maison

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionale (chapitre 0-7.2);

Attendu que l'établissement désire rendre conforme son permis d'exploitation par l'ajout des missions centre de réadaptation en déficience physique-auditive (CRDPA), motrice (CRDPM) et langage (CRDPL) à son installation actuellement connue sous la dénomination Centre de réadaptation La Maison (5123-2254);

Attendu que l'établissement doit également procéder au changement de dénomination de cette installation par « Centre de réadaptation en déficience physique et en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Rouyn-Noranda » conformément au Cadre sur les dénominations des établissements et de installations du réseau de la santé et des services sociaux.

Sur PROPOSITION de Sylvain Plouffe, appuyée par Carole Bédard

IL EST RÉSOLU

De mandater Mme Caroline Roy, présidente-directrice générale, pour demander une modification sans impact légal au permis d'exploitation du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, à la suite de :

- l'ajout des missions CRDPA, CRDPM et CRDPL, et;
- au changement de dénomination de l'installation Centre de réadaptation La Maison par « Centre de réadaptation en déficience physique et en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Rouyn-Noranda », le tout tel que présenté en annexe et dont copies demeurent annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.7 Tarification des stationnements

Mme Roy informe l'assemblée des suites données à la directive concernant la gratuité des stationnements pour une période de deux heures et moins dans les établissements et des travaux en cours pour en permettre la réalisation, incluant les modalités pour les CHSLD. Une attention particulière sera apportée quant aux moyens de communication des informations à la population à ce sujet.

CA-2023-01-05 SUIVI DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Marcotte informe des sujets traités lors de la rencontre du 23 janvier 2023 :

- Rencontre avec Mme Katia Quinchon, présidente du comité des ressources humaines du conseil d'administration;
- Désignation au comité de vérification du conseil d'administration;
- Composition du comité de gouvernance et d'éthique;
- État des lieux du CRDI Clair Foyer à Amos;
- Travaux du CUCI au conseil d'administration;
- Suivi d'un dossier de plainte aux ressources humaines.

5.1.1 Nomination au comité de vérification

RÉSOLUTION

CA-2023-06 Nomination au comité de vérification

Attendu le règlement de régie interne du conseil d'administration;

Attendu le Règlement de régie interne du comité de vérification;

Attendu l'intérêt manifesté par un membre du conseil d'administration à participer au comité de vérification;

Attendu la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique numéro CGE-2023-01.

Sur PROPOSITION de Louis Bourget, appuyée par Carole Bédard

IL EST RÉSOLU

De nommer Mme Catherine Sirois membre du comité de vérification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Comité de vérification

En l'absence de Mme Paquin, M. Marcotte informe des sujets traités lors de la rencontre du 24 janvier 2023 :

- Suivi de la situation financière à la période 9 dont un déficit cumulatif de 30 M\$.

5.3 Comité de vigilance et de la qualité

Mme Sirois informe des sujets traités lors de la rencontre du 23 janvier 2023 :

- Rapport de la commissaire aux plaintes et de la qualité des services;
- Présentation de M. Stéphane Trépanier et Mme Chantal Cusson de la Direction de la santé publique;
- Présentation de Mme Sylvie Latulippe et M. Fabrice Leroy sur la nouvelle réglementation dans les résidences pour aînés (RPA);
- Présentation de Mme Maggy Vallières du rapport de mises sous garde;
- Présentation de Mme Maggy Vallières du tableau de bord de gestion et du tableau intégré des plans d'amélioration;
- Suivi des dossiers du Protecteur des citoyens et du Coroner;
- Suivi de la visite d'Agrément Canada.

5.4 Comité de révision

Mme Catherine Sirois informe qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité de révision puisqu'aucune demande de révision n'a été reçue. Elle souligne toutefois qu'il y a des dossiers auprès du médecin examinateur et un dossier au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) pour étude. Finalement, les membres sont informés qu'un calendrier des rencontres a été élaboré jusqu'en juin en prévision d'éventuelles demandes de révision.

5.5 Comité des ressources humaines

Mme Katia Quinchon informe des sujets traités à la rencontre du 16 janvier 2023 :

- Suivi du tableau de bord RH;
- Présentation par M. Mathieu Fortier de l'entente avec le ministère concernant des mesures d'attraction et de rétention du personnel;
- Rétention des préposés aux bénéficiaires;
- Présentation du bilan 2022 des réalisations de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques;
- Présentation du rapport trimestriel des plaintes de harcèlement psychologique;
- Rencontre avec le comité de gouvernance et d'éthique le 23 janvier dernier.

5.6 Comité des immobilisations

M. Bourget informe des sujets traités lors de la rencontre du 26 janvier 2023 :

Suivi des retards de certains projets majeurs;
Suivi des projets stratégiques;
Dix projets terminés en maintien d'actif et rénovation fonctionnelle;
Arrivée d'un nouveau conseiller en bâtiment;
Situation du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) d'Amos.

5.7 Comité des usagers du centre intégré

Mme Bédard présente l'état de situation des comités en région et explique les objectifs suivis par ces comités. Elle souligne la présence de plusieurs membres sur différents comités de l'établissement dont le comité de vigilance et de la qualité, comité d'accessibilité à la langue anglaise, etc. Elle remercie Mme Maggy Vallières et Mme Caroline Roy pour leur disponibilité ainsi que les directions pour leur excellente collaboration.

Elle mentionne que le comité a un plan d'action 2021-2024 en cohérence avec la mission poursuivie du CUCI, qu'il se préoccupe de la mobilisation des membres et de la visibilité du comité auprès des partenaires.

Elle souligne aussi la collaboration établie avec le comité bienveillance – maltraitance de l'établissement afin de réaliser des activités d'information à la population sur la maltraitance, mais aussi sur la bienveillance.

Elle termine en mentionnant qu'il y a eu beaucoup d'activités lors de la Semaine des droits des usagers en novembre 2022 et qu'il y a eu une campagne dans le secteur de l'Abitibi sur le respect et souhaite que cette campagne s'étende à l'ensemble de la région.

CA-2023-01-06

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

6.1 Adoption du Rapport trimestriel – AS-617

RÉSOLUTION

CA-2023-07

Adoption du Rapport trimestriel – AS-617

Attendu la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de santé et services sociaux (RLRQ, E-12.000);

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue doit produire le rapport financier trimestriel à la période 9 de l'année financière 2022-2023 et que ce rapport doit être adopté par le conseil d'administration;

Attendu la recommandation du comité de vérification du 24 janvier 2023.

Sur PROPOSITION de David McLaren, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'adopter le rapport financier trimestriel à la période 9 de l'année financière 2022-2023 du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Composition du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

RÉSOLUTION

CA-2023-08 Approbation de la composition du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c S-4.2) qui prévoit à l'article 216 qu'un conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) peut adopter des règlements concernant sa régie interne, la création de comités et leur fonctionnement ainsi que la poursuite de ses fins;

Attendu le Règlement de régie interne du CMDP du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue adopté par le conseil d'administration le 6 octobre 2016 (CA-2016-82);

Attendu que l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, le 10 janvier 2023 recommande d'accepter la démission du médecin comme demandé, et ce, rétroactivement au 13 décembre 2022 (résolution no 23-02);

Attendu que l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, le 10 janvier 2023 recommande la nomination intérimaire du médecin comme demandé, à compter du 10 janvier 2023 (résolution no 23-03);

Attendu que les membres du comité exécutif du CMDP sont nommés pour une période de deux ou quatre ans en alternance et que le processus de renouvellement des membres sera en conformité avec le Règlement de régie interne du CMDP;

Attendu que la démission et la nomination doivent être approuvées par le conseil d'administration avant d'entrer en vigueur.

Sur PROPOSITION de David McLaren, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'approuver la démission et la nomination des personnes suivantes au poste de conseiller au sein du comité exécutif du CMDP:

- Démission : Dre Clodel Naud-Bellavance, rétroactivement au 13 décembre 2022;
- Nomination intérimaire: Dr François Dubois, à compter du 10 janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION

6.3 Demande de congé sabbatique de médecins

RÉSOLUTION

CA-2023-09 Acceptation de la demande de congé sabbatique de médecins

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c S-4.2) qui prévoit à l'article 216 qu'un conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) peut adopter des règlements concernant sa régie interne, la création de comités et leur fonctionnement ainsi que la poursuite de ses fins;

Attendu que, conformément au Règlement de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, un médecin, s'il prévoit s'absenter pour une période de plus de deux mois, doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue;

Attendu que, conformément au Règlement de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, l'ensemble des modalités à l'égard du processus de demande de cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste (congé sabbatique ou de service) décrit à l'article 3,8 dudit règlement a été respecté;

Attendu que lors du congé sabbatique, il n'y aura pas d'impact risquant d'affecter la qualité ou la suffisance des services médicaux ou dentaires offerts à la population desservie par l'organisation;

Attendu que, lors de sa séance du 10 janvier 2023 (résolution numéro 23-11 Dre Rabeantoandra, Veloharisoa Santa et résolution numéro 23-12 Dre Judith Parenteau) le comité exécutif du CMDP a recommandé l'acceptation des demandes de congé sabbatique des médecins.

Sur PROPOSITION de David McLaren, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'accepter les demandes de congé sabbatique des médecins suivants :

MÉDECINS			
Site	Spécialité	Nom, prénom (Numéro pratique)	Période de congé
RN	Pédiatrie	Rabeantoandra, Veloharisoa Santa (1-13092)	Du 9 novembre 2022 au 10 juillet 2023
RN	Médecine de famille	Parenteau, Judith (1-10210)	Du 1 ^{er} août 2023 au 31 octobre 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Démission du chef de département de pédiatrie

RÉSOLUTION

CA-2023-10 Acceptation de la démission du chef de département de pédiatrie

Attendu que le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE, c S-5. r.5) présente au chapitre VI les modalités attendues au plan d'organisation clinique;

Attendu que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accepté dans son entièreté le Plan d'organisation clinique – volet départements spécialisé et volet médecine de famille du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue en date du 20 novembre 2015;

Attendu que le Plan d'organisation clinique – volet départements spécialisé et volet médecine de famille a été adopté au conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue le 8 décembre 2015 (CA-2015-18);

Attendu que les chefs de départements sont nommés pour une période de quatre ans;

Attendu que les nominations et démissions doivent être approuvées par le conseil d'administration avant d'entrer en vigueur.

Sur PROPOSITION de David McLaren, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission du chef de département de pédiatrie, Dr Godefroy Alain Cardinal, à compter du 1^{er} avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Démission d'un médecin

RÉSOLUTION

CA-2023-11 Acceptation de la démission d'un médecin

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) qui stipule qu'un médecin peut cesser d'exercer sa profession dans un établissement par choix ou à la suite du non-renouvellement de sa nomination;

Attendu le processus d'harmonisation régionale associé aux renouvellements des titres et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue apportant certaines modifications au processus;

Attendu la récente Loi modifiant l'organisation de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, c. 0-7.2), qui a provoqué une réflexion personnelle du médecin relié à son offre de service;

Attendu l'article 255 de la LSSSS qui stipule que le conseil d'administration peut autoriser un médecin ou un dentiste à cesser d'exercer sa profession dans le centre sans préavis ou à la suite d'un préavis de moins de 60 jours s'il juge que son départ n'a pas pour effet d'affecter la qualité ou la suffisance des services médicaux ou dentaires offerts à la population desservie par le centre.

Sur PROPOSITION de David McLaren, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission de la personne suivante :

Médecins - Pharmaciens			
RLS	Spécialité	Nom, prénom (Numéro pratique), statut	Date d'effet de la démission - retraite
LS	Médecine de famille	Yi Ting, Carol (1-14663) Membre actif	1 ^{er} mai 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec et mise à jour du Plan de délégation

RÉSOLUTION

CA-2023-12 Nomination de signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec et approbation de la mise à jour du Plan de délégation

Attendu la nécessité d'acheminer tout au long de l'année et dans les délais requis par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) les demandes de paiement des médecins, optométristes et dentistes;

Attendu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue doit nommer des signataires pour attester l'exactitude des demandes de paiement des médecins, optométristes et dentistes exerçant dans son organisation;

Attendu que la RAMQ doit être avisée de toutes modifications en lien avec les signataires autorisés par le conseil d'administration.

Sur PROPOSITION de David McLaren, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

De nommer les personnes suivantes comme signataires autorisés à la RAMQ et **de les ajouter** à la liste déjà existante pour le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue:

- Dre Diane Lefebvre, DSP adjointe (toutes les installations);
- Madame Christelle Petit, adjointe-cadre au DSP (toutes les installations).

Et **d'adopter** la mise à jour du Plan de délégation de signature des demandes de paiement tel que demandé par la RAMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

CA-2023-01-07 TABLEAU DE BORD DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présentation du suivi des indicateurs de gestion du tableau de bord du conseil d'administration par Mme Maggy Vallières, directrice de la qualité, évaluation, performance et éthique.

CA-2023-01-08 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA VISITE D'AGRÉMENT CANADA

Mme Lyne Bizier explique la séquence des visites réalisées à ce jour et la portée de la dernière visite qui a été effectuée dans plus d'une quinzaine d'installations du 23 au 28 octobre 2022. Les programmes ayant été visités sont la santé physique et les services généraux. Elle poursuit par les succès obtenus tels que la démarche de l'établissement afin de mettre en application l'intégralité de la pratique organisationnelle requise (POR), le bilan comparatif des médicaments (BCM) pour la santé mentale, l'auto gestion des horaires de travail et la bonne préparation des équipes à la visite.

Les défis sont aussi nommés tels que développer l'harmonisation des pratiques entre les réseaux locaux de services (RLS), l'évaluation des risques en matière de sécurité, les pratiques d'hygiène des mains, etc.

Les résultats détaillés relatifs aux pratiques organisationnelles requises sont ensuite présentés par dimension de la qualité et par programme. Mme Bizier termine en présentant les prochaines étapes prévues en 2023.

CA-2023-01-09 SITUATION FINANCIÈRE

Mme Nancy Morin présente les résultats de la période 9 se terminant le 3 décembre 2022, dont un déficit cumulé de 30 270 405 \$ principalement occasionné par l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante.

Les coûts post COVID-19 sont de 26 418 741 \$ et une prévision de 38 000 000 \$ au 31 mars 2023.

CA-2023-01-10 ÉTAT DE SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Sylvie Latulippe présente l'état de situation de ressources humaines dont la diminution des absences dues à la COVID, la poursuite des dossiers en cours, l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante, le recrutement international. Mme Latulippe souligne l'excellente collaboration entre l'établissement et les divers partenaires et citoyens pour accueillir les nouveaux arrivants.

CA-2023-01-11 RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES PLAINTES DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Mme Latulippe présente ensuite le rapport trimestriel sur les plaintes de harcèlement psychologique pour la période d'octobre à décembre 2022.

CA-2023-01-12 SUIVI DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

M. Stéphane Lachapelle présente l'état d'avancement des projets d'infrastructure suivants :

- Agrandissement et réaménagement du CH de Ville-Marie;
- Maison des aînés et alternative spécialisée de Macamic;
- Urgence, soins intensifs et bloc opératoire Amos;
- Mise aux normes des salles blanches Amos;
- Maison des aînés et alternatives de Rouyn-Noranda;
- Maison des aînés et alternative de Val-d'Or;
- Maison des aînés de Palmarolle;
- GMF-U de Val-d'Or;
- Centralisation des cuisines CH-CJ-MDA de Rouyn-Noranda;
- Réaménagement de la cuisine de Macamic;
- Urgence et soins intensifs de La Sarre.

CA-2023-01-13 AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée aura lieu le 23 mars 2023 en présentiel et Webinaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur PROPOSITION de Catherine Sirois, appuyée par Carole Bédard

IL EST RÉSOLU

De lever la séance à 11 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Sur PROPOSITION de David McLaren, appuyée par Carole Bédard, la séance publique d'information est ouverte.

CA-2023-01-14 RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2021-2022

Présentation des principaux éléments du rapport par Mme Sarah Charbonneau, adjointe à la présidente-directrice générale – affaires publiques et relations avec les médias.

CA-2023-01-15 RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES 2021-2022

Présentation des principaux éléments du rapport par Mme Julie Lahaie, commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

LEVÉE DE LA SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Sur PROPOSITION de Sylvain Plouffe, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

De lever la séance publique d'information à 11 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Caroline Roy,
secrétaire

Daniel Marcotte,
président

Adopté le 23 mars 2023